



Soutien total et fraternel aux agents de la DEETS de Martinique et à la mémoire de notre camarade Roselyne

C'est avec une infinie tristesse et une colère profonde que la Cgt-FO France Travail a appris le décès tragique de notre camarade Roselyne, agent de l'inspection du travail à la DEETS de Martinique, poussée au pire par des conditions de travail insoutenables.

En ces heures sombres, notre organisation syndicale tient à témoigner de son plein et entier soutien à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à l'ensemble de ses collègues et camarades de la DEETS de Martinique. Perdre une collègue de la sorte, au sein même d'une institution censée garantir la santé, la sécurité et le respect du droit des travailleurs, est un échec dramatique et intolérable.

Le message sans équivoque laissé par Roselyne avant son geste, de même que les révélations glaçantes sur la tentative de suicide d'un autre agent le 7 octobre dernier au sein du même service, mettent brutalement en lumière une réalité sociale et institutionnelle alarmante : la prévention des risques psychosociaux dans nos administrations est aujourd'hui défailante, voire inexistante.

Son geste mérite bien davantage qu'un simple hommage de façade de la part de la hiérarchie et des tutelles ministérielles. Il exige une prise de conscience immédiate, radicale et mesurable.

C'est pourquoi la Cgt-FO France Travail s'associe pleinement aux exigences portées par nos camarades de FO TEPF :

- L'ouverture immédiate d'une enquête indépendante pour faire toute la lumière sur ce drame et sur les responsabilités engagées.
- La suspension conservatoire à titre préventif des personnes mises en cause durant toute la durée des investigations.
- La mise en place sans délai d'un plan d'urgence concret dédié à l'évaluation, à la prise en charge et à la prévention réelle des risques psychosociaux.

En mémoire de Roselyne, le combat pour la dignité, la protection des agents publics et de meilleurs droits pour tous doit plus que jamais se poursuivre de manière solidaire et combative, jusqu'à la satisfaction de nos revendications.

Fait à Paris, le 29 octobre 2026

Pour la Cgt-FO France Travail



Katia OBIANG
Déléguée Syndicale Centrale
✉ cgt-fo.obiang@francetravail.fr
☎ 06.98.24.09.62



Xavier Urbain
Délégué Syndical Central Suppléant
✉ cgt-fo.urbain@francetravail.fr
☎ 06.60.73.53.39